DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE
Cycle 2

Vous devrez obligatoirement réaliser un stage en année 4, d'une durée d'1 mois minimum.

Vous avez la possibilité de le réaliser entre les semestres 7 et 8 ou durant l'été 2026.
Ce stage peut être réalisé en Europe ou à l'international et bénéficier alors d'un financement.
Votre choix de stage devra être validé par vos enseignants (référent·e plastique pour Art)
6 ECTS sont attribués pour la réalisation de ce stage au semestre 7 ou 8.

Un rapport de stage devra être déposé sur le lien suivant :
Lien de DÉPOT RAPPORT DE STAGE (pdf)

Modalités pour réalisation de la convention de stage :
Remplir les informations ci-dessous et faire signer par un·e de vos enseignant·es de parcours au moins pour validation de votre choix de stage et ramener la demande de convention de stage :
- au secrétariat des études pour un stage en France
- au Bureau des Relations internationales pour un stage en Europe ou à l'international

La convention sera réalisée et envoyée par mail à la personne référente de votre lieu stage.

Nom et prénom de l'étudiant·e : Année : 4 5

Email de l'étudiant·e :

Lieu de stage

Nom de l'entreprise, association ou de la personne :

Nom du responsable (directeur si entreprise, du président si association) :

Nom du maître de stage :

Adresse postale du lieu de stage :

Adresse postale de la domiciliation de l'entreprise, association, personne (si différente) :

Email : Téléphone :

Dates précises du stage :

Missions du stage (ce que vous allez y faire) :

Validation par l'enseignant·e référent·e

☐ lieu, objectifs & missions du stage validés
☐ CV validé
☐ portfolio validé
☐ lettre de motivation validée

Commentaires éventuels de l'enseignant·e référent·e :

Date :

Signature :

Pour toute information complémentaire concernant ce formulaire, s'adresser à :
n.drocourt@ebabx.fr ou ag.coomber@ebabx.fr pour les stages en France
s.thierry@ebabx.fr pour les stages en Europe ou à l'international